

Séance du 5 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 5 octobre à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation et la présidence de Monsieur BERRARD Philippe, Maire.

Etaient présents Mesdames Claire CHASTAN, Frédérique LECOINTE, Samira BERMOND, et Patricia VIOLET, Messieurs Christian DELEBARRE, Pascal KEINBORG, Philippe PATRY, David BERNARD, et Timothée GAILLARD.

Etait absente excusée : Madame Pauline RICHON qui avait donné procuration à Madame Claire CHASTAN.

Secrétaire de séance : Monsieur Timothée GAILLARD

Conseil Municipal lundi 5 octobre 2020.

Approbation des comptes-rendus des séances des 7 et 25 septembre 2020.

Les comptes-rendus des deux dernières séances sont approuvés à l'unanimité.

Départ des locataires de la boulangerie : proratisation du loyer de septembre.

Monsieur et Madame Chica locataires de la boulangerie ont rendu les clefs des locaux le 30 septembre.

Cependant, ils avaient cessé leur activité professionnelle au 31 août et la Mairie a pris possession des lieux pour commencer les travaux dans le fournil dès le 8 septembre

Après réflexion le conseil municipal décide à l'unanimité de ne leur faire payer la partie commerciale du loyer que jusqu'au 10 septembre.

Parenthèse sur la reprise du commerce par Monsieur Herrmann : pas de date prévue précise, en attente du résultat du CAP boulangerie.

Demande d'un raccordement électrique par un usager.

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur Michel BLANC qui souhaite un raccordement électrique sur sa parcelle de chênes truffiers au Vieux Village pour alimenter une clôture contre les sangliers. Ces raccordements sont gérés par le SDED mais l'accord de la commune est sollicité.

Une discussion a lieu sur l'utilité ou l'objectif réel du raccordement. Le Conseil Municipal ne veut pas créer de précédent (risque d'ouverture potentielle du terrain à la construction) ni en aucun cas que de l'argent public serve à financer un tel raccordement.

La décision est ajournée en attente de plus d'éléments.

Prolongation du marché Espaces Publics

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du marché public des travaux d'aménagement des Espaces Publics de La Paillette, la réception du lot « Tennis » vient d'avoir lieu ce jour. En effet, suite à l'épidémie de COVID et au confinement, certaines parties du chantier avaient pris du retard

Il explique que pour garantir le paiement des dernières entreprises ayant travaillé, il est nécessaire de prolonger la durée du marché public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE de prolonger le marché public des travaux d'aménagement des Espaces Publics de La Paillette jusqu'au 31 décembre 2020

Approbation du Schéma d'assainissement.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de schéma de l'assainissement de la commune prescrit par l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui a abouti à l'établissement d'une carte de zonage de l'assainissement.

L'examen au cas par cas par la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est en cours.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE d'arrêter le schéma de l'assainissement et la carte de zonage de l'assainissement de la commune tel que figurant au dossier établi par le BET Anne LÉGAUT.

DECIDE de mettre le dossier à l'enquête publique en application des articles L 2224-10 et R 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, suite à la réception de l'avis de la DREAL.

CHARGE le Maire de l'exécution de cette délibération.

D'autre part, Philippe PATRY fait un point sur l'état des lieux des points d'assainissement communaux.

*STEP de la Paillette : non saturée et fonctionnelle

*STEP de Montjoux : non saturée et possibilité de nouveaux raccordements.

*STEP de Barjol : fonctionnelle mais vieillissante.

*STEP du Moulin : potentiellement plus performante que prévu, offre la possibilité de nouveaux raccordements. À étudier
Rappelons que de nouveaux raccordements, assureraient une meilleure gestion environnementale, ainsi que de nouveaux revenus à la commune via la taxe d'assainissement.

Ce schéma montre également qu'il y a de gros points noirs sur le traitement des eaux usées dans le domaine privé. La municipalité devra prochainement prendre des mesures liées à ce dossier.

Informations et questions diverses

Chantier participatifs : un sondage a eu lieu auprès des habitants, les résultats sont expliqués par Christian Delebarre.

Chaufferie communale :

La remise en route a été faite (un peu plus tôt que d'habitude suite à un coup de froid précoce) par David Bernard et Christian Alaize, ancien conseiller en charge de la chaufferie.

Routes et chemins :

Problèmes signalés dans la montée du Serre suite aux intempéries.

Eau et assainissement :

Retour sur les travaux qui ont occasionné la coupure d'eau du 22 septembre 2020. Philippe Patry explique les bénéfices attendus suite au changement de vannes défectueuses..

Séance levée à 21h30.